



CCF SA

CENTRE DE CAUTIONNEMENT
ET DE FINANCEMENT

2022

RAPPORT DE GESTION



DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR
DES ENTREPRISES VALAISANNES





CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA

Pré-Fleuri 6, Case postale
CH - 1951 Sion
Tél. +41 27 327 35 50
Fax +41 27 327 35 51
www.ccf-valais.ch

IMPRESSUM

Rédaction CCF SA, Sion
Graphic design Agence Meichtry, Sion
Photographies L'instant d'un regard - Caline Sian
Impression Imprimerie du Bourg SA
Parution Avril 2023

SOMMAIRE

- 04** MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06** MESSAGE DU DIRECTEUR
- 08** PRÉSENTATION DU CCF
- 13** LES MISSIONS DU CCF
- 14** FOCUS SUR A. SPÄNI AG
- 20** RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCF
- 30** TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
- 34** COMPTES
- 38** RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 42** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 43** EXPERTS CONSULTATIFS
COLLABORATEURS/TRICES

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Pascal Perruchoud,
Président du CCF

Après une année 2021 marquée par la crise du COVID-19, l'année 2022 a connu une forte instabilité et de profonds changements: une pression inflationniste qui s'est reflétée principalement dans le prix de l'énergie et des denrées alimentaires, le resserrement rapide des politiques monétaires marquant par ailleurs la fin des taux négatifs en Suisse, la pression sur les marchés financiers avec une baisse historique sur toutes les classes d'actifs.

L'augmentation des tensions géopolitiques a également impacté l'année écoulée. Le jeu de pouvoir entre la Chine et les Etats-Unis a donné un sérieux coup de frein à la mondialisation déjà mise à mal par la pandémie de coronavirus. L'Europe sera peut-être un jour prochain condamnée à choisir de commercer avec l'une ou l'autre des deux grandes puissances.

Nous sommes certainement entrés dans une nouvelle ère qui nous oblige à faire preuve de plus de résilience et d'efficacité, d'agilité et de professionnalisme.

Il est bien connu que les crises favorisent l'innovation et permettent d'accélérer les changements structurels. Qu'ils soient gérants de fitness ou banquiers, ils doivent numériser leurs offres et simplifier les structures. Le CCF doit également relever ces défis.

Après un fort développement ces dernières années, l'heure est à la consolidation, à l'industrialisation des processus de travail. Le virage de la digitalisation doit être mûrement réfléchi et mis en application. Il s'agit d'un chantier important pour notre organisme qui va nous occuper sur les exercices 2023 et 2024.

La réalisation de ce projet stratégique devra nous permettre de répondre de manière encore plus efficiente aux besoins des entreprises valaisannes. Notre mission est en effet d'être au service du maintien et du développement de l'économie cantonale tous secteurs confondus par le biais de différentes aides sous forme de cautionnements, de prêts directs, de subventions ou de garanties. Les moyens à disposition du CCF sont importants et le canton les a fortement augmentés ces dernières années, ce qui est réjouissant. Cette approche démontre la confiance accordée à notre institution détenue par plus de 1700 actionnaires et qui poursuit le but d'une prise de décision rapide, indépendante et basée sur des critères économiques.

Il est essentiel que le CCF puisse accompagner efficacement les entreprises depuis leur création jusqu'à la maturité avec comme objectif de les ancrer en Valais. Elles demeureront établies dans notre canton pour autant qu'elles trouvent les financements adéquats. J'ai toutefois constaté, après mes premiers mois d'activités, la nécessité de mettre l'accent sur les outils de financement pouvant être assimilés à des fonds propres pour les catégories des jeunes sociétés et des sociétés en développement. Ainsi, il est indispensable et urgent de doter de moyens supplémentaires le fonds d'amorçage et le fonds d'investissement compte tenu notamment de l'arrivée de l'EPFL avec le campus Energypolis.

Le fonds d'amorçage est le premier maillon d'une longue chaîne de financement pour qu'une start-up devienne une entreprise génératrice d'emplois et rentable. Des démarches ont déjà été entreprises auprès du canton pour alimenter ce fonds, dont les moyens actuels sont insuffisants. Pour le fonds d'investissement, nous devrions pouvoir procéder à une augmentation de capital lors de notre prochaine Assemblée générale. En effet, les premiers contacts pris auprès d'institutionnels valaisans ont connu des retours positifs démontrant que le modèle adopté pour le CCF dans une combinaison de fonds publics et privés fonctionne parfaitement.

L'importante activité du CCF au service de l'économie valaisanne est portée par les membres du Conseil d'administration, la Direction ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Je leur adresse mes plus vifs remerciements pour leurs compétences, le professionnalisme, l'engagement et l'agilité dont ils font preuve. Un merci particulier aux Chefs du Département de l'économie et de la formation et du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation pour la confiance témoignée, ainsi qu'aux autres partenaires et acteurs de la promotion économique du Valais.

Pascal Perruchoud,
Président du CCF



Nous sommes certainement entrés dans une nouvelle ère qui nous oblige à faire preuve de plus de résilience et d'efficacité, d'agilité et de professionnalisme.

MESSAGE DU DIRECTEUR

2022, l'année d'après, a été marquée par des pics de travail importants. Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport détaillé, les volumes des soutiens accordés et des engagements de notre organisme continuent de croître, exercice après exercice.



Jacques Métrailler,
Directeur du CCF

Ainsi, sur 186 sociétés requérantes, 124 sociétés ont bénéficié d'une proposition ferme de financement pour un total de Fr. 35.8 mios. Enfin, 1'045 garanties de construction ont été émises pour Fr. 33 mios auprès de 110 sociétés. Le total des engagements au 31.12.2022 atteint ainsi les Fr. 186 mios.

2022 a également connu un renouvellement partiel de l'équipe opérationnelle et l'arrivée d'un nouveau Conseil d'administration, ce qui a été l'occasion d'analyser nos forces et faiblesses ainsi que les fondamentaux de notre organisation, tout en posant les premières réflexions stratégiques en vue de la préparation du CCF de demain. Voici quelques éléments (non exhaustifs) qui ressortent des premières analyses et séances de travail :

- La forme juridique choisie pour notre organisme, atypique pour une organisation de promotion économique - société anonyme de type « public-privé » - poursuit le but d'une prise de décision rapide et indépendante des Services de l'État, à l'abri de toute pression politique et basée sur des critères économiques. L'indépendance est donc un point central qui permet à notre organisme de jouer son rôle vis-à-vis de ses partenaires (bancaires, fiduciaires, Promotion économique Valais) et vis-à-vis de ses clients.
- Notre société a connu une croissance extraordinaire ces dernières années, avec des engagements qui ont doublé en quelques exercices. Cela s'explique par une activité du CCF historiquement dédiée à l'industrie et aux start-ups, qui s'est ensuite ouverte à l'artisanat et au commerce (en 2009), au tourisme (en 2016) ou encore au secteur viti-vinicole et aux remontées mécaniques (en 2018 et 2019) et enfin, au traitement des cas de rigueur (2020 à ...). Cette situation implique la nécessité de revoir nos processus de travail et la construction d'une nouvelle architecture - notamment informatique - moderne et appropriée aux défis futurs. Un plan de travail dans ce sens a ainsi été élaboré avec un prestataire externe et sera mis en œuvre prochainement.
- Le CCF va encore davantage travailler à intégrer les notions de durabilité dans ses réflexions d'octroi ou non d'un soutien financier et dans la mise en place d'un portefeuille d'aides financières adaptées à cet objectif. La pression sur le rendement des capitaux ne permet pas des croissances organiques aux jeunes sociétés et contraint régulièrement l'entrepreneur à faire des choix avec des objectifs à court plutôt qu'à long terme. Ainsi, nous avons la volonté de proposer à l'avenir des interventions avec des horizons de remboursement plus longs et de privilégier les collaborations sur la durée. Cette philosophie correspond à une vision durable de l'économie. Pour ce faire, nous œuvrons à l'augmentation des moyens de notre fonds d'amorçage et ceux de notre fonds d'investissement, notamment via une prochaine augmentation de notre capital B.

– Enfin, le CCF se positionne de plus en plus comme un véritable « coordinateur de fonds valaisans » divers et variés. Ainsi, le canton du Valais a fait appel à notre organisme pour la gestion du programme de soutien spécifique aux entreprises MEM et sociétés exportatrices (programme de Fr. 15 mio: Fr. 10 mio pour des prêts et Fr. 5 mio pour des subventions ciblées) qui nous a passablement occupés ces derniers mois. Si le portefeuille d'aides financières du CCF est composé de moyens privés (via notre capital B ou encore notre activité de garanties de construction), de moyens cantonaux (cautionnements, prêts et subventions) et fédéraux (Cautionnement romand), une diversification va débiter avec la gestion opérationnelle de fonds communaux. En effet, la ville de Sion vient de lancer son Programme d'impulsion, assimilable à un fonds d'amorçage et doté de Fr. 400'000.- annuels, avec son propre comité décisionnel, mais dont le CCF gèrera le traitement des demandes (analyse des requêtes, établissement des rapports d'aide à la décision, suivi des dossiers, etc.).

Au CCF, comme pour toute entreprise, l'immobilisme n'est plus possible alors qu'il s'agit de répondre avec agilité, compétence et disponibilité aux besoins grandissants et évolutifs des sociétés valaisannes.

Le large éventail des produits financiers disponibles au CCF présente une diversité de solutions prêtes à l'emploi et donne la possibilité de les combiner, dans le cadre d'une analyse de la situation propre à chaque entreprise. Cela nous permet ainsi de proposer des recettes de financement personnalisées.

La mise en place d'une société de financement pérenne est bien plus difficile à réaliser que la mise sur pied de soutiens ponctuels sans retour attendu. Ainsi, notre organisation – complexe puisque nous gérons des outils multiples, avec des processus différenciés pour bon nombre d'entre eux – est à la fois la force et la faiblesse du CCF. Une force, car elle confère une liberté d'action, proche des réalités du terrain et des réalités économiques, avec la possibilité d'offrir des solutions de financement flexibles, dans le cadre d'une structure ultra-organisée, mais souple et agile, qui peut donc facilement s'adapter. Une faiblesse, car nos avantages et notre rôle – en véritable sous-marin – sont difficiles à communiquer, à valoriser et à expliquer aux non-initiés. Comme notre société n'a pas pour vocation de se développer pour elle-même, nous pouvons nous accommoder d'une telle situation, puisqu'elle est bénéfique pour l'économie cantonale.

Pour terminer ce message 2022, je tiens à remercier notre nouveau Président, Pascal Perruchoud, et notre nouveau Vice-Président, Andréas Biner, qui, habitués à la gestion d'activités complexes, ont parfaitement su saisir les enjeux et missions de notre organisme, avec doigté et plaisir au travail. Merci à eux pour cette excellente collaboration ; je me réjouis de poursuivre sur cette lancée et de travailler sur les projets initiés les six derniers mois. Mes remerciements vont également à toute l'équipe opérationnelle, une équipe dynamique, engagée, heureuse de travailler tous les jours au service des entreprises et de l'économie de notre canton. Et enfin, merci aux nombreux entrepreneurs croisés durant cette année 2022 pour leur confiance et nos échanges, parfois nourris, mais toujours dictés par l'envie d'entreprendre et de créer de nouvelles activités. Vous êtes le moteur de notre action, le moteur de notre motivation. Je vous souhaite de ne pas vous décourager malgré les difficultés rencontrées régulièrement et beaucoup de succès dans vos projets futurs.

Jacques Métrailler,
Directeur du CCF



Le large éventail des produits financiers disponibles au CCF nous permet ainsi de proposer des recettes de financement personnalisées.

PRÉSENTATION DU CCF

PRESTATIONS

Le CCF offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales :

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et / ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements de démarches commerciales ou visant une amélioration de la compétitivité).

Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale du CCF, au moins l'un des trois critères suivants doit être rempli :

1. innovation,
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton,
3. impact sur l'emploi important.

Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

De plus, le CCF intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le **fonds du tourisme et le cautionnement touristique** et, depuis août 2019, via le **fonds cantonal pour les remontées mécaniques**.

Le CCF est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand**, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 1'000'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

Enfin, le CCF émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Le CCF peut être mandaté pour des **missions spéciales**, comme par exemple dans le cadre de **soutiens COVID-19** (cas de rigueur + plan de relance industrie MEM).



*Le CCF,
votre source de
financement
en Valais!*

Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



LE CCF PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT
- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

BASE LÉGALE

Les activités du CCF découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de ses missions.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit au CCF une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée au CCF.

Le 17 mai 2018, le Parlement valaisan a adopté la loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM) ayant pour but de renforcer et d'améliorer la compétitivité des remontées mécaniques dans le canton du Valais par la mise à disposition de mesures d'encouragement financières ciblées. Le 20 février 2019, l'ordonnance y relative (OLERM) a été validée, alors qu'en juin de la même année, un règlement de la gestion du fonds a été accepté par le Parlement, désignant le CCF comme gestionnaire dudit fonds.

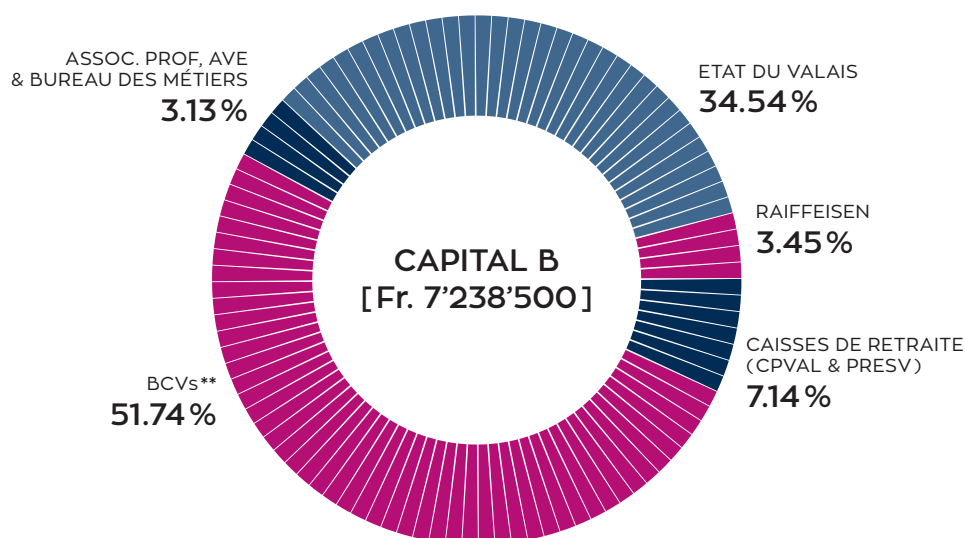
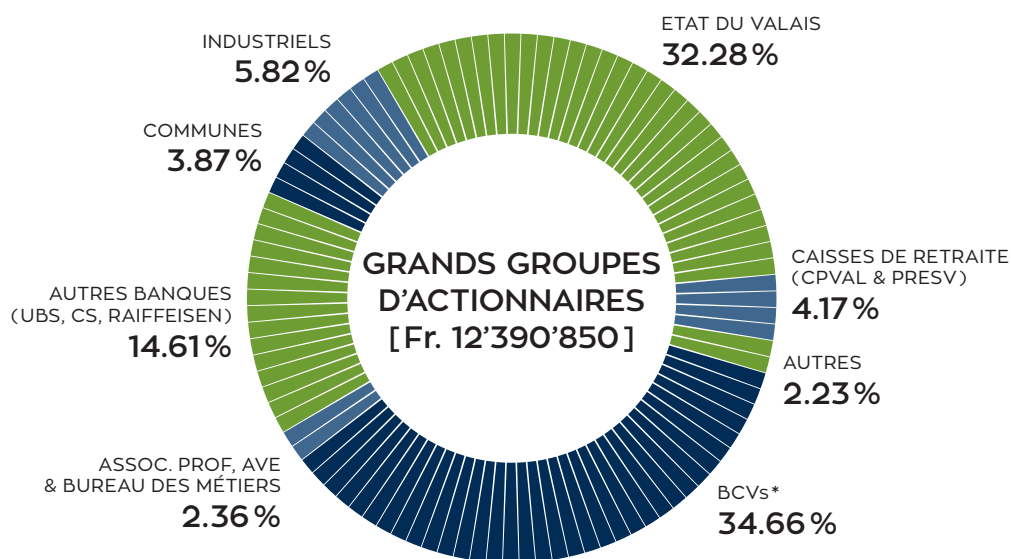
ACTIONNARIAT

L'actionnariat du CCF est composé :

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne,
- d'actionnaires institutionnels de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour le CCF par l'Etat du Valais pour inciter le développement d'une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions du CCF se monte à Fr. 12'390'850.-, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



* dont 26.19% via le fonds Valinvest sous gestion BCVs

** dont 44.83% via le fonds Valinvest sous gestion BCVs

PARTENAIRES

Le CCF fait partie de **Promotion économique Valais**, et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.



Partenaire
Promotion économique

Les autres partenaires de Promotion économique Valais sont :

- Le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI),
- CimArk SA,
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG,
- L'Antenne Région Valais romand,
- Valais-Wallis Promotion.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



Le CCF est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand** qui a pour but de promouvoir, par voie de cautionnement, le développement économique et la création d'emplois et d'idées sur le territoire des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

CAUTIONNEMENT
ROMAND

LES MISSIONS DU CCF



CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le CCF intervient, tous secteurs confondus, via des aides adaptées au cycle de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



EXPERTISE FINANCIÈRE

Le CCF est à disposition de toute institution publique devant faire face à des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



CONSEILS FINANCIERS

Le CCF conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque phase de développement de l'entreprise.



INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Le CCF assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise les mises en relation entre investisseurs privés et les entreprises valaisannes.

A. SPÄNI AG – FABRICANT DE COMPOSANTS INDUSTRIELS MÉTALLIQUES



Suzanne et Thomas Fux, propriétaires de A. Späni AG



« Sans le CCF, A. Späni AG n'existerait plus. » Thomas Fux, propriétaire de l'entreprise, en est convaincu. A. Späni AG a établi son siège dans la zone industrielle Basper à Rarogne et fabrique des composants industriels métalliques. L'entreprise forme et soude des pièces en tôle.

Thomas Fux précise: « La plupart des gens savent plus ou moins ce qu'est la transformation par pression, mais n'ont jamais entendu parler du repoussage. Il s'agit de mettre en rotation une tôle sur un tour et de lui donner une forme sans raboter la matière. » L'entreprise produit à la fois des pièces uniques et des séries allant jusqu'à 100 000 unités. Ce natif de Saint-Nicolas souligne la grande diversité de la production. Par conséquent, collaborateurs et machines ne fabriquent jamais longtemps le même article.

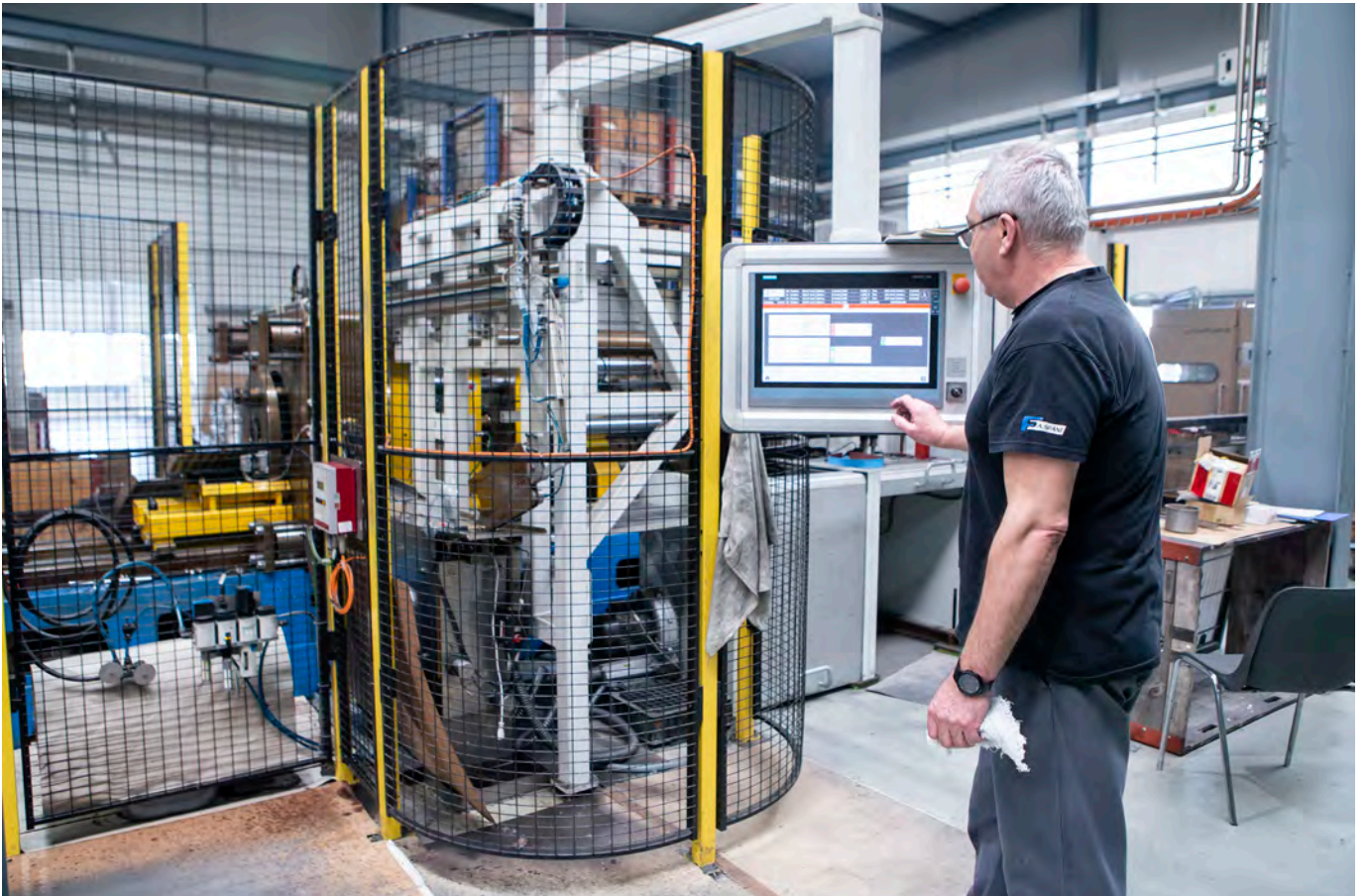
La gamme des produits d'A. Späni AG est variée et comprend notamment des pièces pour machines à café, des corps de résonance, des cabines de douche en tôle ainsi que des moules pour biscuits. L'entreprise répond aux besoins éclectiques de ses clients, parmi lesquels figurent des marques de renom comme Philips, Alstom, Stadler Rail, Grundfos Pumpen, PanArt Hangbau, le biscuitier Hug, Eversys en Bas-Valais et même Starbucks, qui utilise des chaudières Späni dans ses machines à café.

Dans un entretien, Thomas Fux décrit la relation avec le CCF comme une success story.

Thomas Fux, comment êtes-vous devenu propriétaire d'A. Späni AG ?

L'entreprise A. Späni AG a vu le jour à Kappel am Albis. J'y ai travaillé comme maître-ferblantier, mais je voulais me tourner vers l'industrie. En 2000, après la parution d'un article dans le Tagesanzeiger, Anton Späni, le propriétaire précédent, m'a offert la possibilité de reprendre l'entreprise hors des frontières valaisannes. Les débuts ont été difficiles, mais j'ai finalement réussi. Après de dures années d'apprentissage, je suis retourné en Valais avec ma famille et j'ai monté un nouvel atelier de production à Viège. J'ai ensuite racheté les entreprises Metallumformung Hirsig AG et Kellerhals AG.





A. SPÄNI AG EN SIX CHIFFRES

25

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

18

ANS D'ACTIVITÉ EN VALAIS

162

CLIENTS

3000

ARTICLES DANS LA LIGNE DE PRODUCTION (BAISSE PRÉVUE)

25%

DES PRODUITS SONT DIRECTEMENT EXPORTÉS

99%

DES PRODUITS FINISSENT INDIRECTEMENT À L'ÉTRANGER

Comment l'entreprise a-t-elle évolué au cours de ces dernières années ?

Quand la place a commencé à manquer à Viège et que l'exiguïté des bureaux nous a posé problème, j'ai cherché un autre site dans la région. J'ai finalement trouvé mon bonheur à Rarogne, où la commune a mis à ma disposition une parcelle en droit de superficie. Après le déménagement en 2015, nous avons pu pratiquement doubler la surface de production. Aujourd'hui, la taille de nos infrastructures donne l'impression à notre clientèle que nous offrons une qualité supérieure. Un phénomène psychologique. En outre, le déménagement nous a permis d'augmenter nos ventes.

Comment A. Späni AG poursuit-elle son développement ?

Actuellement, A. Späni AG emploie 25 collaboratrices et collaborateurs qui font notre fierté. Nous investissons constamment dans de nouvelles machines et technologies. J'ai tout à fait conscience que c'est le seul moyen de rester à la pointe de l'innovation et de nous spécialiser dans la production de pièces complexes. Pour moi, la clé du succès réside dans l'innovation et la spécialisation. Au cours des dernières années, nous avons donc développé des machines qui nous démarquent clairement de la concurrence et nous permettent d'atteindre une productivité significativement supérieure.

Quel rôle a joué le CCF dans l'histoire d'A. Späni AG ?

Sans la collaboration du CCF, je n'aurais pas pu reprendre l'entreprise. Ce n'est qu'une fois qu'il m'a accordé son soutien que j'ai pu mettre en place mes idées. Dans un premier temps, le CCF m'a octroyé un cautionnement, qui m'a ouvert de nombreuses portes. Nous avons ainsi pu concrétiser notre vision. Dans un second temps, le CCF a mis à notre disposition d'autres aides financières d'une envergure sans précédent pour nous. Grâce à ces mesures, nous avons pu investir dans le développement et l'innovation. Sans le soutien du CCF, A. Späni AG n'existerait plus, c'est une certitude. Je lui suis extrêmement reconnaissant.

LE VALAIS, LIEU STRATÉGIQUE

Au départ, A. Späni AG disposait de sites de production dans les cantons de Berne et de Zurich. Thomas Fux a délocalisé ses activités en Valais. «Je ne trouve aucun inconvénient à ce choix», souligne Thomas Fux. Que l'on soit à Zurich ou en Valais, il n'y a pas vraiment de différence quand on envoie une commande aux Pays-Bas. Les opérateurs logistiques valaisans livrent aussi aux quatre coins du monde. Il suffit de trouver les bons partenaires. Thomas Fux relève aussi le fort sentiment d'appartenance à l'entreprise des collaboratrices et collaborateurs régionaux. Son inquiétude principale provient des concurrents étrangers. Souvent, ils reçoivent des subventions européennes et peuvent donc proposer des prix compétitifs.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCF

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

682

SOCIÉTÉS VALAISANNES COLLABORENT AVEC LE CCF

186 mios

D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2022,
EN FAVEUR DE **450** SOCIÉTÉS

35 mios

D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES ACCORDÉES EN 2022, EN
FAVEUR DE **124** SOCIÉTÉS

271

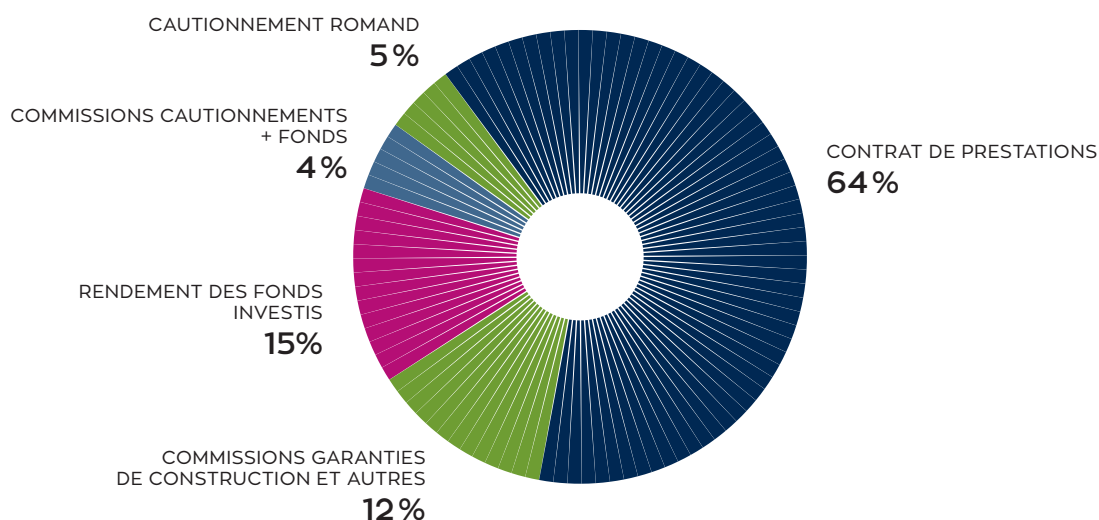
DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES EN 2022,
SOLLICITÉES PAR **186** SOCIÉTÉS

33 mios

DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2022,
EN FAVEUR DE **110** SOCIÉTÉS

SOURCES DES REVENUS

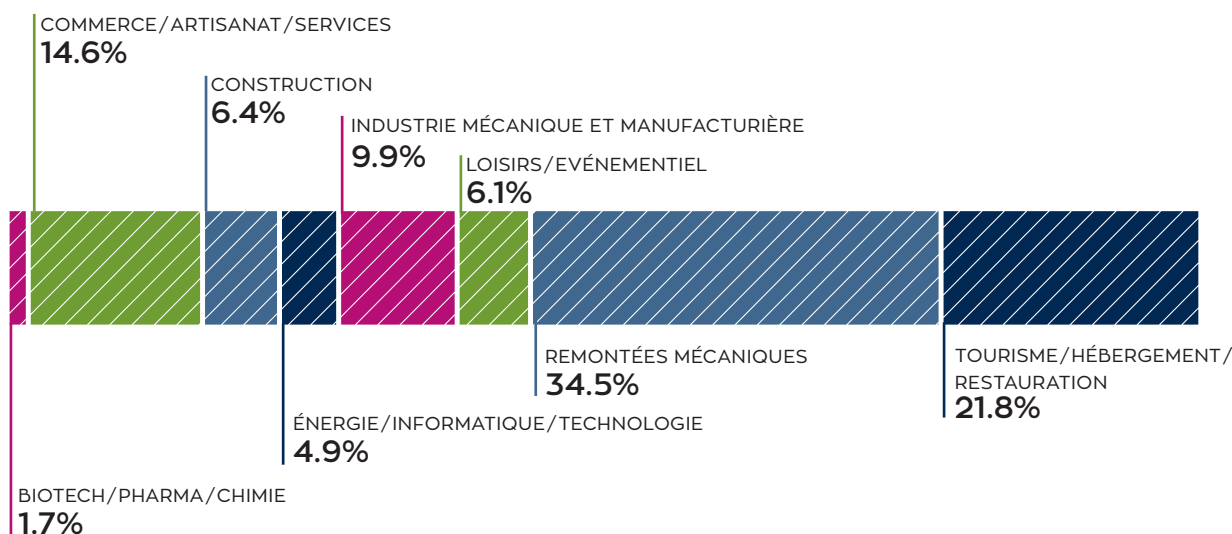
Répartition des revenus 2022 (Total Fr. 2'427'420)



ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2022

Répartition des nouvelles aides financières accordées en 2022 par secteur

(Total Fr. 35'014'952 en faveur de 128 sociétés)* - hors garanties de construction (Fr. 33'043'404)



* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes d'investissement de la part du CCF, qui peuvent être conditionnelles.

TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2022 PAR TYPE (TOTAL Fr. 68'058'356)*

CAUTIONNEMENTS

7'508'200



PRÊTS/PARTICIPATIONS

19'625'000



SUBVENTIONS

7'881'752



GARANTIES DE CONSTRUCTION

33'043'404

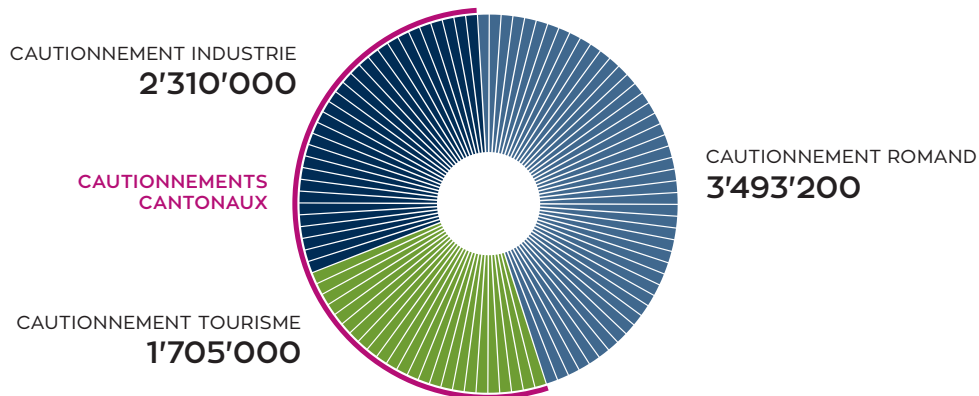


* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes d'investissement de la part du CCF, qui peuvent être conditionnelles.

DÉTAIL DES AIDES ACCORDÉES EN 2022 PAR TYPE (TOTAL Fr. 68'058'356)

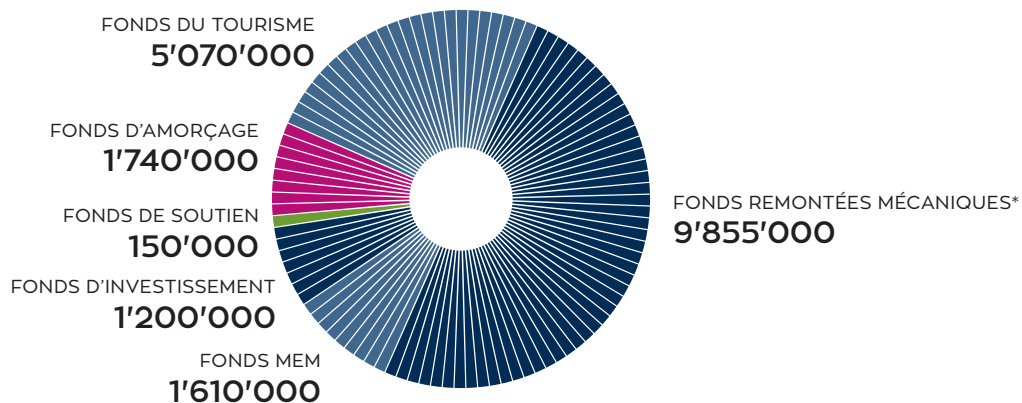
CAUTIONNEMENTS

32 demandes acceptées pour Fr. 7.5 mios



PRÊTS/PARTICIPATIONS

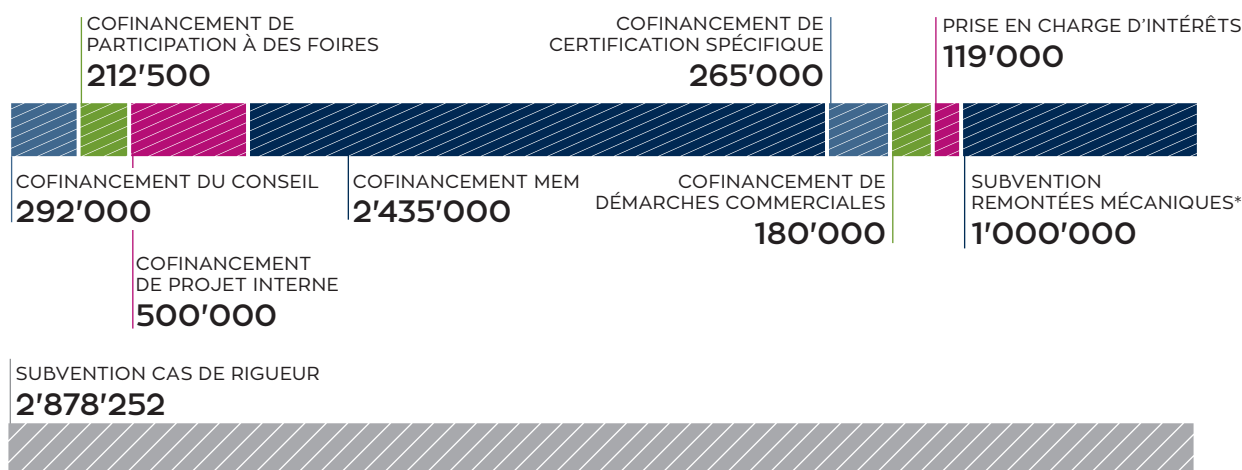
36 demandes acceptées pour Fr. 19.6 mios



* sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat

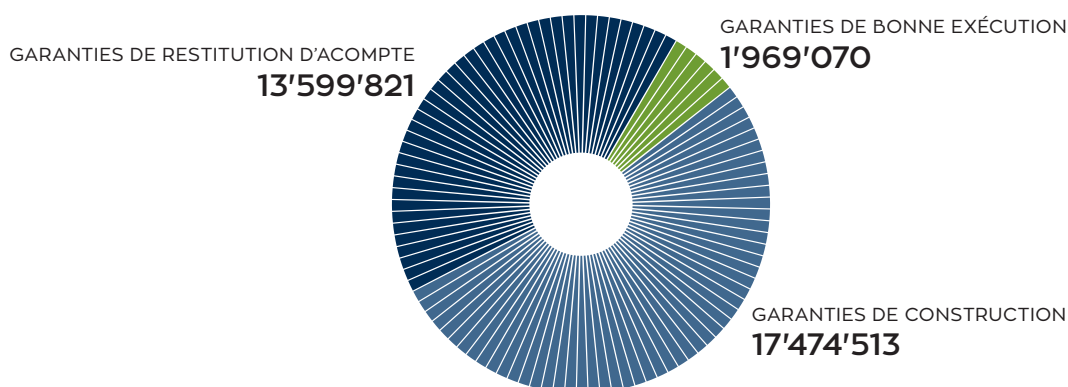
SUBVENTIONS

105 demandes acceptées pour Fr. 7.9 mios



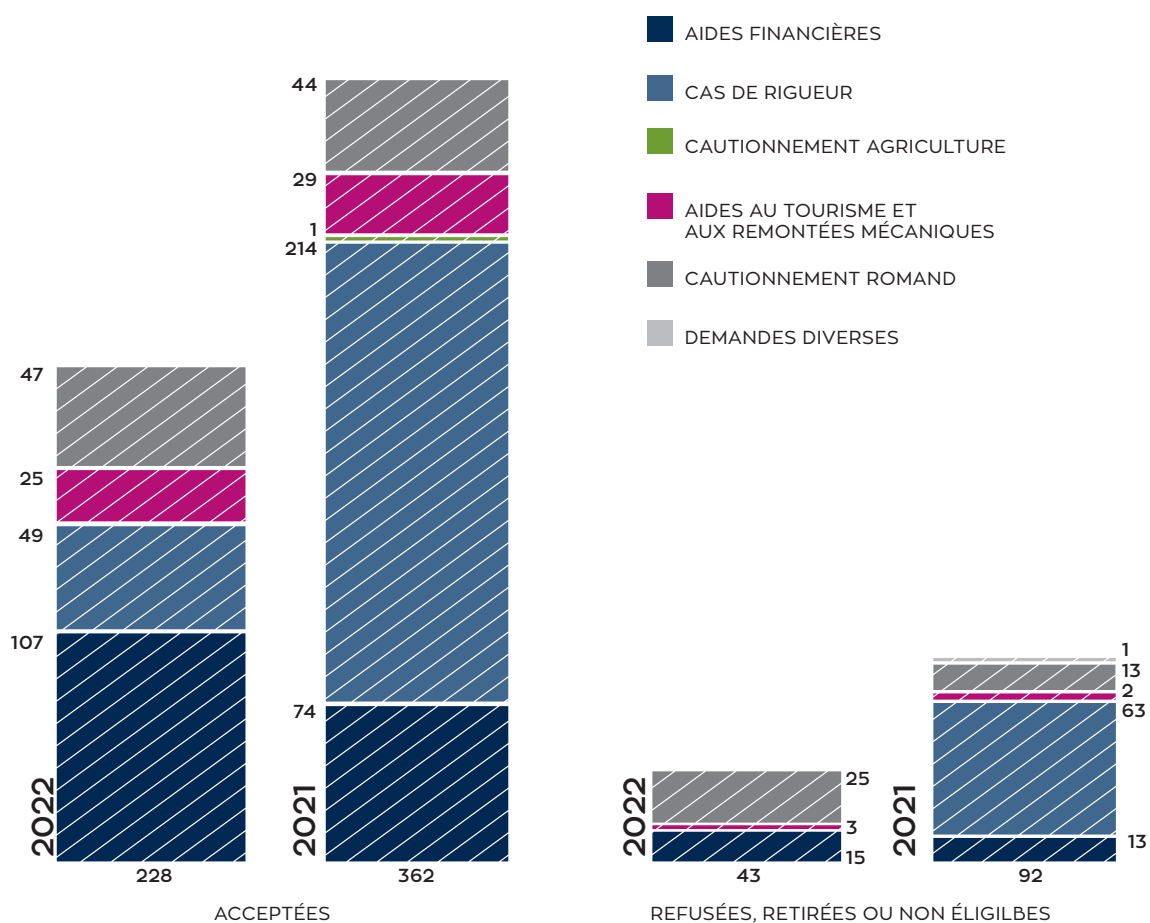
GARANTIES DE CONSTRUCTION

1'045 garanties émises pour Fr. 33 mios



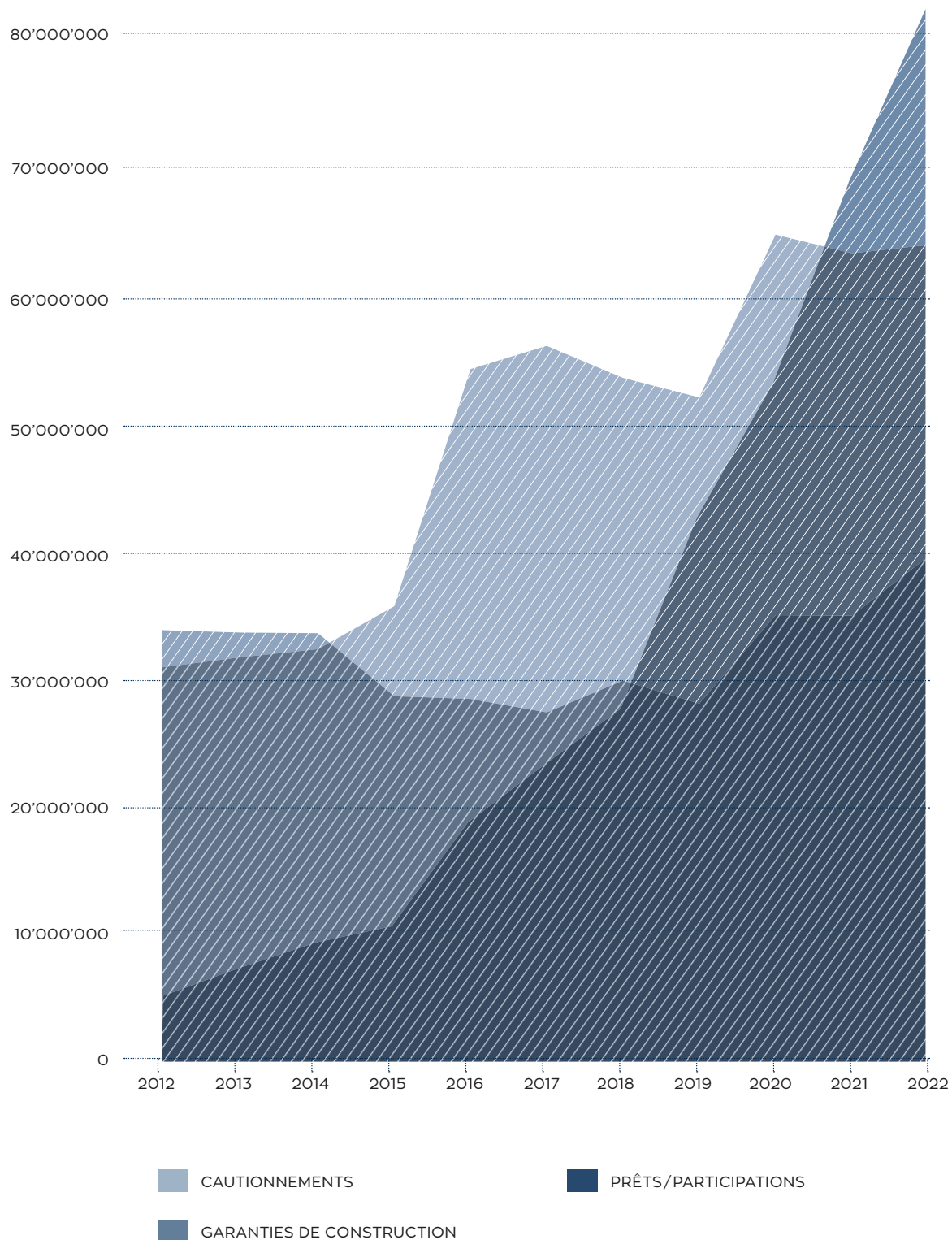
271 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES SOLLICITÉES PAR 186 SOCIÉTÉS TRAITÉES EN 2022 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)*

(2021: 454 demandes y compris cas de rigueur ; 398 sociétés)



* Dans ces demandes, sont également pris en compte les reports d'amortissement et les abandons de créance.

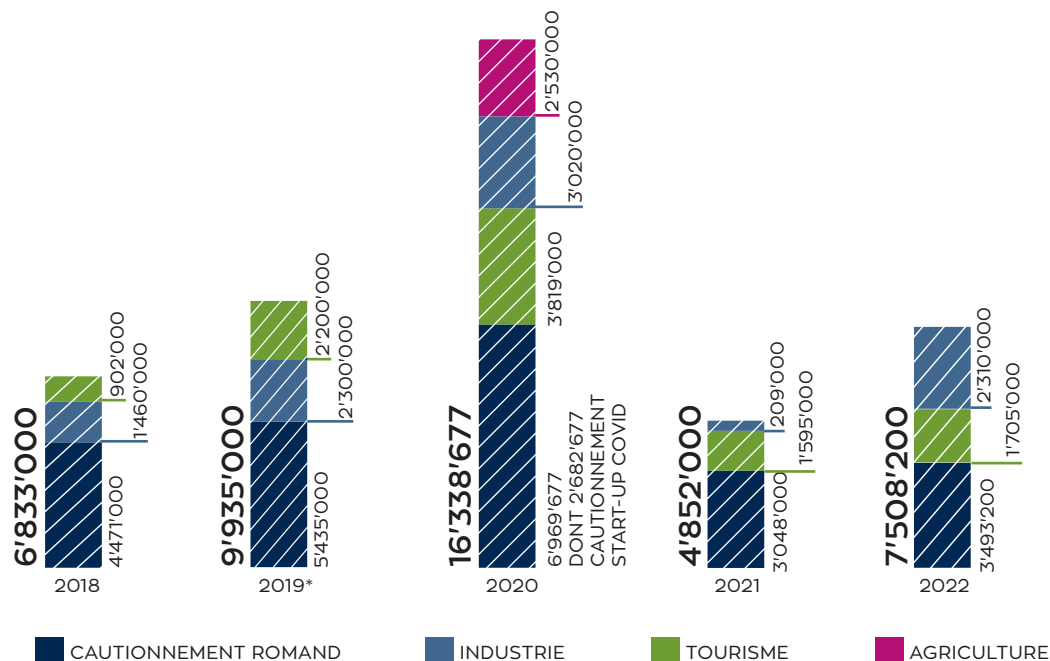
EVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR ANNÉE DE 2012 À 2022 (En Fr.)



ÉVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

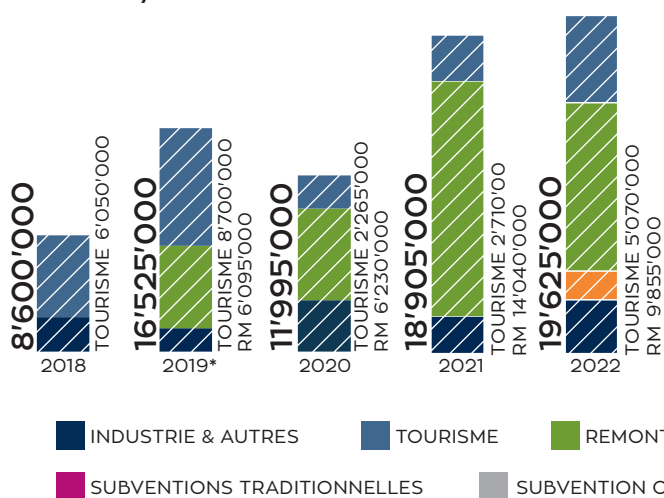
Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type (en Fr.)

CAUTIONNEMENTS

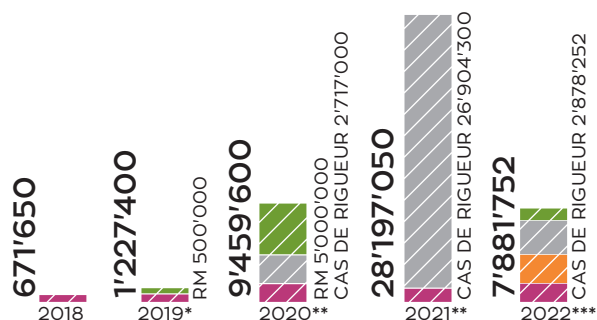


* Introduction en 2019 des aides en faveur des remontées mécaniques (fonds, cautionnement et subvention LERM)

PRÊTS/PARTICIPATIONS

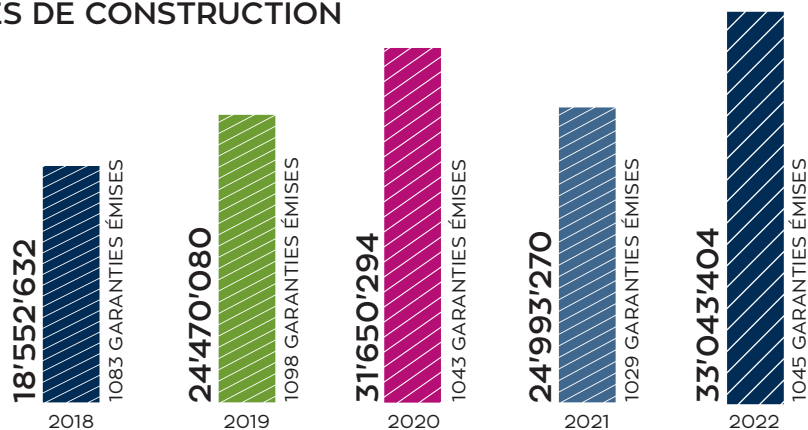


SUBVENTIONS



- * Introduction en 2019 des aides en faveur des remontées mécaniques (fonds, cautionnement et subvention LERM)
- ** Mise sur pied en 2020 des mesures de soutien aux secteurs du voyage, de l'événementiel, des loisirs et des fitness (subvention cas de rigueur)
- *** Gestion dès 2022 du programme de soutien spécifique aux entreprises MEM et sociétés exportatrices

GARANTIES DE CONSTRUCTION



CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2022 (EN Fr.)

	Capacité max. d'engagement au 31.12.2022	Engagements au 31.12.2021	Engagements au 31.12.2022	Taux d'utilisation
Tourisme				
Fonds du tourisme	39'865'000	26'693'167	29'142'050	73.1%
Cautionnement tourisme	100'000'000	26'119'450	26'036'720	26.0%
Fonds remontées mécaniques*	270'000'000	26'649'000	35'916'364	13.3%
Cautionnement remontées mécaniques	100'000'000	0	0	0.0%
TOTAL	509'865'000	79'461'617	91'095'134	17.9%
Cautionnements				
Cautionnement romand	52'800'000	22'066'072	21'920'365	41.5%
Cautionnement romand - start-up COVID		2'083'875	2'069'300	
Cautionnement industrie	30'000'000	10'753'911	11'985'241	40.0%
Cautionnement agriculture	10'000'000	2'530'000	1'991'000	19.9%
TOTAL	92'800'000	37'433'858	37'965'906	40.9%
Fonds				
Fonds d'amorçage	4'986'647	3'070'040	4'439'406	89.0%
Fonds d'investissement	12'500'000	7'356'347	7'388'317	59.1%
Fonds de soutien	3'965'890	5'235'625	2'132'500	53.8%
Fonds MEM	10'000'000	0	3'343'000	33.4%
TOTAL	31'452'537	15'662'012	17'303'223	55.0%
Garanties de construction en cours	65'055'094	35'116'436	39'594'586	60.9%
TOTAL	699'172'631	167'673'923	186'015'016	
Autre				
Subvention remontées mécaniques*	20'000'000	5'000'000	6'000'000	30.0%
Subvention cas de rigueur		29'612'300	32'201'872	

* Sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat.

EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Expertise

Le CCF a été chargé par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

Durant l'exercice 2022, le CCF a ainsi procédé à l'évaluation de 8 projets d'investissements totalisant Fr. 57.4 mios et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 15 mios ont été sollicités.

- + 358 ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2022**
- + 180 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND**
- + 249 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION (Y COMPRIS LES CONSORTIUMS)**

TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
COMPTES - ÉQUIPE



TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES

SOEW SA, UVRIER (SOEW.CH)

« La société SOEW SA est une entreprise industrielle active dans la sous-traitance d'usinage de précision. Son carnet de commandes est issu de clients étrangers ou de clients tournés vers l'exportation, ce qui rend l'entreprise vulnérable lors de variations marquées du franc suisse. Afin de stabiliser la société et de la pérenniser, nous avons décidé de développer un nouveau secteur d'activité basé sur notre savoir-faire. Nous avons ainsi créé nos propres produits et la marque de mobilier urbain SymerLine. La conception et la fabrication de nos produits sont basées sur une économie circulaire locale. Nous offrons du mobilier urbain SymerLine «made in Valais/Wallis»! Nos clients principaux représentent des collectivités essentiellement actives sur le marché intérieur, ne souffrant que très peu de la variation des monnaies. Le support du CCF nous a permis de réaliser les investissements nécessaires pour supporter les coûts engendrés par les conceptions et les lancements de nos lignes de produits SymerLine. Nous avons pu également compléter nos outils de production pour maîtriser l'ensemble des procédés de fabrication. De par le soutien financier du CCF, SOEW SA sera moins exposée à l'avenir aux turbulences de l'exportation et s'assurera une stabilité sur le long terme. »

Olivier Sommer, Fondateur & Directeur

LES FRUITS DE MARTIGNY SA, RIDDES (FRUITS-DE-MARTIGNY.COM)

« Les Fruits de Martigny SA est une société de production et commercialisation de fruits et légumes fondée en 2001. Au début des années 2010, nous avons diversifié notre activité en développant des produits transformés tels que des jus, nectars, fruits secs, soupes et compotes. En fin d'année 2019, nous avons monté une ligne de production de pascalisation des jus à Charrat (HPP). Il s'agit de la première installation de ce type en Valais et la troisième en Suisse. Ce procédé permet de prolonger la durée de consommation des produits alimentaires de plusieurs mois sans utilisation d'agents conservateurs et sans chaleur. Cette nouvelle technique permet de lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle est utilisée dans les secteurs des jus, de la viande, des produits de la mer et des produits laitiers. Le CCF, par la compétence de son team, a bien compris le côté novateur de la pascalisation dans l'alimentation avant-gardiste et l'utilité de cette technique pour l'ensemble des acteurs de la branche Food du canton du Valais. Le CCF nous a soutenus durant toutes les phases de développement jusqu'à la concrétisation finale de ce projet. Nous remercions et soulignons le professionnalisme des collaborateurs du CCF. »

Laurent Rossier, Directeur général

BUREAU VANESSA LIXON - GESTION CULTURELLE SÀRL, CHERMIGNON (VANESSALIXON.CH)

« En avril 2022, le soutien du CCF a été fondateur pour le développement de notre petite entreprise culturelle. Spécialisée dans la gestion administrative de compagnies de théâtre depuis 7 ans, la période COVID-19 nous a poussé au questionnement. Ces réflexions et le nouveau paysage du spectacle vivant romand ont montré l'importance de la création mais aussi de l'exploitation des œuvres existantes. Revendre les spectacles créés est devenu une nécessité pour diverses raisons spécifiques à ce milieu et est devenu l'un des critères de financement demandé par les pouvoirs publics et les fondations privées. Aidés par Cimark, nous avons décidé de mettre en place une plateforme de diffusion à destination des programmateurs de théâtre. Ce projet a été soutenu par le CCF et le fonds de projets de transformation du Canton du Valais. Grâce à ces financements, nous avons pu démarrer notre projet en juin 2022. Nous avons pu engager deux personnes, restructurer en interne, expérimenter, tester, mettre en place des outils, les ajuster et nous avons déjà revendu quelques 40 dates de spectacles en Valais, en Suisse romande et en France pour la saison prochaine. Aujourd'hui nous avons une première base d'outils pertinents qui nous permettent de répondre professionnellement à la forte demande de diffusion. »

Vanessa Lixon, Fondatrice et Directrice



© SOEW SA



© LES FRUITS DE MARTIGNY SA



© BUREAU VANESSA LIXON - GESTION CULTURELLE SÀRL

BERICHTE VON UNTERSTÜTZTEN UNTERNEHMEN

SOEW SA, UVRIER (SOEW.CH)

«Die SOEW SA ist ein Industrieunternehmen, das als Auftragsfertiger von Präzisionsarbeiten tätig ist. Seine Aufträge erhält es von ausländischen und exportorientierten Kunden, was dazu führt, dass das Unternehmen anfällig für Kursschwankungen des Schweizer Franken ist. Um den Betrieb zu stabilisieren und langfristig zu festigen, haben wir beschlossen, einen neuen Geschäftsbereich zu erschliessen, der auf unserem Know-how basiert. Auf diese Weise haben wir unsere eigenen Produkte und die Marke SymerLine für Stadtmöbel entwickelt. Die Planung und Herstellung unserer Produkte basiert auf einer lokalen Kreislaufwirtschaft. SymerLine-Stadtmöbel sind somit «made in Valais/Wallis»! Unsere Hauptkunden stellen hauptsächlich im Inland tätige Körperschaften dar, die kaum unter Währungsschwankungen leiden. Dank der Unterstützung der CCF AG konnten wir die Kosten schultern und die notwendigen Investitionen tätigen die durch die Planung und Einführung unserer SymerLine-Produktlinien entstanden sind. Zudem konnten wir unsere Produktionswerkzeuge vervollständigen, um so sämtliche Herstellungsprozesse zu kontrollieren. Durch die finanzielle Unterstützung der CCF AG wird die SOEW SA künftig den Turbulenzen des Exportgeschäfts weniger ausgesetzt sein und langfristig an Stabilität gewinnen.»

Olivier Sommer, Gründer & Direktor

LES FRUITS DE MARTIGNY SA, RIDDES (FRUITS-DE-MARTIGNY.COM)

«Les Fruits de Martigny SA ist ein 2001 gegründetes Unternehmen, das Obst und Gemüse anbaut und vertreibt. Anfang der 2010er-Jahre haben wir angefangen, uns breiter aufzustellen, etwa durch verarbeitete Produkte wie Säfte, Nektar, Trockenfrüchte, Suppen und Kompott. Ende 2019 haben wir in Charrat eine Produktionslinie zur Hochdruck Pasteurisierung (HPP) von Säften aufgebaut. Dabei handelt es sich um die erste derartige Anlage im Wallis und die dritte in der Schweiz. Durch dieses Verfahren lässt sich die Haltbarkeit von Lebensmitteln ohne Konservierungsstoffe und ohne Hitzebehandlung um mehrere Monate verlängern. Somit sagt diese neue Technologie der Lebensmittelverschwendung den Kampf an. Sie kommt bei Säften, Fleisch, Meeresfrüchten und Milchprodukten zum Einsatz. Die CCF AG hat dank ihres kompetenten Teams die innovative Dimension der Hochdruck Pasteurisierung in der zukunftsweisenden Ernährung und den Nutzen dieser Technologie für alle Akteure der Lebensmittelbranche im Kanton Wallis erkannt. Dabei unterstützte uns die CCF AG während der gesamten Entwicklungsphasen bis hin zur Fertigstellung dieses Projekts. Wir möchten den Mitarbeitern der CCF AG danken und ihre Professionalität betonen.»

Laurent Rossier, Geschäftsführer

BUREAU VANESSA LIXON - GESTION CULTURELLE SÀRL, CHERMIGNON (VANESSALIXON.CH)

«Im April 2022 war die Unterstützung durch die CCF AG grundlegend für die Entwicklung unseres kleinen Kulturunternehmens. Seit sieben Jahren auf die administrative Verwaltung von Theatergruppen spezialisiert, mussten wir uns während der COVID-19-Periode verschiedene Fragen stellen. Diese Überlegungen und das neue Umfeld der darstellenden Künste in der Romandie haben gezeigt, wie wichtig die Schaffung neuer, aber auch die Nutzung bestehender Werke sind. Der Weiterverkauf der entwickelten Darbietungen ist aus verschiedenen milieuspezifischen Gründen zu einer Notwendigkeit geworden und damit zu einem der Finanzierungskriterien, die von staatlichen Stellen und privaten Stiftungen gefordert werden. Mit Hilfe von Cimark haben wir uns entschlossen, eine Vertriebsplattform für Theaterprogrammierer einzurichten. Dieses Projekt wurde von der CCF AG und dem Fonds für Transformationsprojekte des Kantons Wallis unterstützt. Dank dieser Finanzierung konnten wir unser Projekt im Juni 2022 starten. Wir konnten zwei Personen einstellen, intern umstrukturieren, experimentieren, testen, Hilfsmittel einführen, sie anpassen, und wir haben bereits rund 40 Aufführungsdaten im Wallis, in der Westschweiz und in Frankreich für die nächste Saison verkauft. Heute haben wir eine erste Basis an relevanten Hilfsmitteln, die es uns ermöglichen, professionell auf die hohe Nachfrage zu reagieren.»

Vanessa Lixon, Gründerin und Geschäftsführerin



© SOEW SA



© LES FRUITS DE MARTIGNY SA



© BUREAU VANESSA LIXON - GESTION CULTURELLE SÀRL

COMPTES JAHRESRECHNUNG

BILAN / BILANZ

En Fr./In Fr.

ACTIF / AKTIVEN	31.12.22	31.12.21
ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN	35'484'731.51	30'099'333.75
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme / Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs	35'134'181.90	29'693'595.24
Caisse / Kasse	88.35	88.35
Poste / Post	187'291.14	101'901.46
Banque / Bank	22'431'021.14	13'948'489.01
Titres et placements / Wertschriften und Anlagen	A) 14'099'257.00	18'041'601.82
Provisions sur titres / Rückstellungen Wertschriften	-1'583'475.73	-2'398'485.40
Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen	74'861.13	170'200.18
Débiteurs / Debitoren	138'843.03	248'085.18
Ducroire / Delkredere	-63'981.90	-77'885.00
Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen	87'110.43	78'515.80
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	87'110.43	78'515.80
Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen	188'578.05	157'022.53
Actifs transitoires / Transitorische Aktiven	188'578.05	157'022.53
ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN	56'903'136.75	55'681'178.72
Immobilisations financières / Finanzanlagen	55'286'136.75	54'014'178.72
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 52'602'723.23	51'281'485.20
Participations / Beteiligungen	C) 2'683'413.52	2'732'693.52
Immobilisations corporelles / Sachanlagen	1'617'000.00	1'667'000.00
Immeuble / Immobilien	4'146'645.83	4'146'645.83
./ . Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-2'529'645.83	-2'479'645.83
TOTAL	92'387'868.26	85'780'512.47
PASSIF / PASSIVEN		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL	69'918'554.96	63'029'661.23
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	36'980.79	4'177.12
Créanciers / Kreditoren	36'980.79	4'177.12
Aides financières / Finanzhilfen	69'553'365.63	62'741'922.49
Fonds engagés / Eingesetzte Mittel	D) 78'040'511.43	63'440'678.45
Etat du Valais / Staat Wallis	E) -8'487'145.80	-698'755.96
Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen	328'208.54	283'561.62
Passifs transitoires / Transitorische Passiven	D) 328'208.54	283'561.62
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL	6'640'534.80	6'909'752.80
Provisions / Rückstellungen	6'640'534.80	6'909'752.80
Provisions du fonds d'investissement / Rückstellungen Investitionsfonds	F) 4'821'819.00	5'291'037.00
Provisions fonds d'amorçage / Rückstellungen Seed Money Fonds	9'150.00	9'150.00
Provisions pour garanties de construction / Rückstellungen Baugarantien	G) 1'700'000.00	1'500'000.00
Provisions pour grosses réparations / Rückstellungen für Grossreparaturen	I) 109'565.80	109'565.80
CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL	15'828'778.50	15'841'098.44
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'152'350.00	5'152'350.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	7'238'500.00	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice / Gesetzliche Gewinnreserve	1'622'573.83	1'606'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice / Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38	1'353'159.38
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	286'380.23	207'528.51
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	204'835.06	312'006.72
Propre part au capital / Eigene Kapitalanteile	-29'020.00	-29'020.00
TOTAL	92'387'868.26	85'780'512.47

COMPTE DE PROFITS & PERTES / ERFOLGSRECHNUNG

En Fr./In Fr.	2022	2021
Contrat de prestations/Leistungsvertrag	1'550'000.00	1'550'000.00
Mandats/Aufträge	1'084.00	900.00
Rendement des fonds investis/Ertrag der investierten Mittel	366'666.36	392'644.50
+/- value sur fonds investis/Gewinn/Verlust der investierten Mittel	-199'280.00	456'495.77
Variation provision pour fonds d'investissement/ Veränderung Rückstellungen Investitionsfonds	F) 469'218.00	-603'551.00
Rendement net des fonds investis/Nettoerlöse aus Investitionen	636'604.36	245'589.27
Récupération s/perte CR/Rückvergütung bestehende Verluste CR	3'250.00	3'000.00
Restitution UCSA/SECO/Verlustanteil UCSA/SECO	-1'625.00	-1'500.00
Récup. nette des pertes s/cautionnement CR/ Nettoergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste CR	1'625.00	1'500.00
Commissions garanties/Kommissionen aus Baugarantien	297'579.99	254'744.61
Attribution à la provision pour garanties/Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	G) -200'000.00	-100'000.00
Résultat net sur garanties/Nettoergebnis aus Baugarantien	97'579.99	154'744.61
Commissions caut. + tourisme/Kommissionen aus Bürgschaften und Tourismus	101'580.00	213'653.00
Rémunération CR/Rückübertragung CR	108'885.00	93'612.00
Autres produits/Übrige Erträge	0.00	-35.40
TOTAL DES REVENUS/TOTAL ERTRÄGE	2'497'358.35	2'259'963.48
Charges de personnel/Personalkosten	1'607'095.22	1'587'977.74
Frais de tiers/Kosten Dritte	3'920.30	11'844.75
Honoraires et frais CA/Sitzungen VR und Kommission	183'333.48	167'285.20
Frais de locaux/Miete u. Kosten Räumlichkeiten	32'989.00	26'336.73
Frais de promotion et déplacement/Werbe- u. Reisespesen	8'080.51	3'245.70
Administration et communication/Administration und Kommunikation	161'808.57	117'053.13
Perte sur débiteurs et var. du croire/Debitorenverluste u. Veränderung Delkreder	17'134.45	-9'031.21
Amortissements/Abschreibungen	25'000.00	53'200.00
TOTAL DES CHARGES/TOTAL AUFWÄNDE	2'039'361.53	1'957'912.04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION/BETRIEBSERGEBNIS	457'996.82	302'051.45
Recettes locatives/Mietertrag	57'800.00	57'800.00
./. Charges d'immeuble/Gebäudeaufwand	-20'239.40	-17'936.13
./. Amortissement s/immeuble/Gebäudeabschreibung	-25'000.00	-26'000.00
Résultat hors exploitation/Betriebsfremder Erfolg	12'560.60	13'863.88
Produits des titres et intérêts/Wertschriftenertrag und Zinsen	263'924.02	243'892.57
Plus-value/moins-value(-) s/titres/Wertsteigerung/-minderung Wertschriften	-1'257'040.91	1'017'739.11
Var. de la provision sur placement/Veränderung Wertberechtigung Wertschriften	815'009.67	-1'096'752.86
Charges financières/Finanzaufwand	-63'753.34	-65'039.77
Résultat financier/Finanzergebnis	-241'860.56	99'839.05
Produits exceptionnels, uniques ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Ertrag	H) 21'429.50	0.00
./. Charges exceptionnelles, uniques ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand	I) 0.00	-15'652.25
Résultat exceptionnel, unique ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg	21'429.50	-15'652.25
RÉSULTAT AVANT IMPÔT/ERGBNIS VOR STEUERN	250'126.36	400'102.12
./. Impôts directs/Direkte Steuern	45'291.30	88'095.40
RÉSULTAT NET/NETTOERGBNIS	204'835.06	312'006.72

1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION ERLÄUTERUNGEN ZU BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN

31.12.22

31.12.21

A) Répartition des titres et placements / Aufteilung der Wertschriften und Anlagen

Obligations Fr. / Obligationen Fr.	Fr.	423'925	Fr.	3'617'077
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	Fr.	0	Fr.	331'335
Actions suisses / Schweizerische Aktien	Fr.	5'189'357	Fr.	5'570'187
Actions étrangères / Fremde Aktien	Fr.	1'216'050	Fr.	1'425'154
Fonds de placements / Anlagefonds	Fr.	4'447'770	Fr.	4'394'780
Fonds immobiliers / Immobilienfonds	Fr.	2'822'155	Fr.	2'521'852
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	Fr.	0	Fr.	181'217
	Fr.	14'099'257	Fr.	18'041'602

Les titres détenus à court terme sont évalués au cours du jour à la date du bilan. Afin de tenir compte des fluctuations des cours, une réserve de fluctuation a été constituée.

Die Wertschriften sind zu Kurswerten am Bilanzstichtag bewertet. Zur Berücksichtigung der Kursschwankungen wurde eine Wertschwankungsreserve gebildet.

B) Répartition des prêts à long terme / Aufteilung der langfristigen Darlehen

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	5'885'500	Fr.	6'079'250
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	2'693'809	Fr.	2'014'443
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	1'982'500	Fr.	4'335'625
Fonds MEM / MEM Fonds	Fr.	2'343'000	Fr.	0
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	22'304'050	Fr.	21'793'167
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	16'161'364	Fr.	16'749'000
Autres / Andere	Fr.	1'232'500	Fr.	310'000
	Fr.	52'602'723	Fr.	51'281'485

C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais) Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	877'817	Fr.	1'077'097
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	605'597	Fr.	655'597
Fonds MEM / MEM Fonds	Fr.	200'000	Fr.	0
Participation Cautionnement romand / Bürgschaft Westschweiz Beteiligung	Fr.	1'000'000	Fr.	1'000'000
	Fr.	2'683'414	Fr.	2'732'694

D) Répartition des fonds engagés / Aufteilung der zugewiesenen Mittel

Cofinancements / Mitfinanzierungen	Fr.	1'693'174	Fr.	1'386'496
Cofinancements Remontées mécaniques / Bergbahnen Mitfinanzierungen	Fr.	82'500	Fr.	0
Cofinancements MEM / MEM Mitfinanzierungen	Fr.	1'065'000	Fr.	0
Prise en charge des intérêts / Zinskostenbeiträge	Fr.	235'667	Fr.	206'000
Contributions cas de rigueur / Beiträge Härtefälle	Fr.	0	Fr.	209'500
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	4'430'257	Fr.	3'060'891
Fonds MEM / MEM Fonds	Fr.	3'343'000	Fr.	0
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	2'132'500	Fr.	5'235'625
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	35'916'364	Fr.	26'649'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	29'142'050	Fr.	26'693'167

E) Répartition Etat du Valais / Aufteilung Staat Wallis

Garanties sur caution / Garantien aus Bürgschaften	Fr.	12'300	Fr.	4'000
Réserve pour subventions / Reserve für Subventionen	Fr.	832'309	Fr.	847'574
Cofinancements Remontées mécaniques / Bergbahnen Mitfinanzierungen	Fr.	641'530	Fr.	0
Cofinancements MEM / MEM Mitfinanzierungen	Fr.	-2'420'000	Fr.	0
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	1'833'389	Fr.	-1'068'469
Fonds MEM / MEM Fonds	Fr.	-1'343'000	Fr.	0
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	10'722'950	Fr.	13'171'833
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	547'240	Fr.	1'616'606
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	-18'916'364	Fr.	-11'649'000
Cas de rigueur / Härtefälle	Fr.	-251'052	Fr.	-3'621'300
C/C SETI / Kontokorrent DWTI	Fr.	-146'448	Fr.	0
	Fr.	-8'487'146	Fr.	-698'756

F) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement, invest. conditionnels inclus. Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment, bedingte Verpflichtungen inbegriffen.				
G) Provision globale de 4.3% des engagements en cours (2021 : 4.3%). Objectif de 5.00% visé à terme. Globale Rückstellung um 4.3% der eingesetzten Mittel (2021 : 4.3%). Mittelfristiges Ziel um 5.00%.				
H) Produits exceptionnels/A.o. Ertrag				
Différence d'impôt 2021 / Steuernunterschied 2021	Fr.	21'429	Fr.	0
I) Charges exceptionnelles/A.o. Aufwandes				
Provision pour grosses réparations/Rückstellung für Grossreparaturen	Fr.	0	Fr.	15'652
3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10. DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.				
4. DISSOLUTION NETTE DE RÉSERVES LATENTES NETTOAUFLÖSUNG STILLE RESERVEN				
	Fr.	815'010	Fr.	0
5. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN				
	Fr.	29'020	Fr.	29'020
Nbre d'actions/Aktienzahl		850		850
Acquisitions de la période/Anschaffungen während der Periode		0		0
Aliénations de la période/Veräusserungen während der Periode		0		0
6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS BÜRGSCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS				
Total des cautionnements LPEC/Total der Bürgschaften WFG	Fr.	13'976'241	Fr.	13'283'911
Dossiers/Gesuche		28		29
Total des cautionnements touristiques/Total der Bürgschaften Tourismus	Fr.	26'036'720	Fr.	26'119'450
Dossiers/Gesuche		33		30
7. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIE CCF				
Total des garanties / Total der Garantien	Fr.	39'650'753	Fr.	35'116'436
Nombre / Anzahl		1'910		1'826
8. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN VORSORGE				
	Fr.	19'183	Fr.	21'491
9. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS /BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN				
	Fr.	675'000	Fr.	200'000
Dossiers/Gesuche		6		2

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG DES BILANZGEWINNES

En Fr./In Fr.

BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN	31.12.22
Bénéfices cumulés/Kumulierte Gewinne	286'380.23
Bénéfice de l'exercice/Jahresgewinn	204'835.06
SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN	491'215.29
PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG	
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice/Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	11'000.00
Dividende actionnaires B 3 % / Dividende B-Aktionäre 3 %	217'155.00
Report à compte nouveau/Vortrag auf neue Rechnung	263'060.29
TOTAL	491'215.29



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale du CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, Sion

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (page 34 à 37) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 9 mars 2023

BDO SA



Bastien Forré

Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



BERICHT DER REVISIONSTELLE

An die Generalversammlung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, Sitten

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung

Prüfungsurteil

Wir haben die Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA (die Gesellschaft) - bestehend aus der Bilanz zum 31. Dezember 2022, der Erfolgsrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang, einschliesslich einer Zusammenfassung bedeutsamer Rechnungslegungsmethoden- geprüft.

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung (Seiten 34 bis 37) dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Gesellschaft unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands, und wir haben unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

Sonstige Informationen

Der Verwaltungsrat ist für die sonstigen Informationen verantwortlich. Die sonstigen Informationen umfassen die im Geschäftsbericht enthaltenen Informationen, aber nicht die Jahresrechnung und unseren dazugehörigen Bericht. Unser Prüfungsurteil zur Jahresrechnung erstreckt sich nicht auf die sonstigen Informationen, und wir bringen keinerlei Form von Prüfungsschlussfolgerung hierzu zum Ausdruck.

Im Zusammenhang mit unserer Abschlussprüfung haben wir die Verantwortlichkeit, die sonstigen Informationen zu lesen und dabei zu würdigen, ob die sonstigen Informationen wesentliche Unstimmigkeiten zur Jahresrechnung oder unseren bei der Abschlussprüfung erlangten Kenntnissen aufweisen oder anderweitig wesentlich falsch dargestellt erscheinen.

Falls wir auf Grundlage der von uns durchgeführten Arbeiten den Schluss ziehen, dass eine wesentliche falsche Darstellung dieser sonstigen Informationen vorliegt, sind wir verpflichtet, über diese Tatsache zu berichten. Wir haben in diesem Zusammenhang nichts zu berichten.

Verantwortlichkeiten des Verwaltungsrates für die Jahresrechnung

Der Verwaltungsrat ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten und für die internen Kontrollen, die der Verwaltungsrat als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Verwaltungsrat dafür verantwortlich, die Fähigkeit der Gesellschaft zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit - sofern zutreffend - anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Verwaltungsrat beabsichtigt, entweder die Gesellschaft zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht>. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinns dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sitten, 9. März 2023

BDO AG

Bastien Forré

Zugelassener Revisionsexperte
Leitender Revisor

Loïc Rossé

Zugelassener Revisionsexperte

BDO AG, mit Hauptsitz in Zürich, ist die unabhängige, rechtlich selbstständige Schweizer Mitgliedsfirma des internationalen BDO Netzwerkes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

Pascal PERRUCHOUD (dès le/ab dem 31.05.2022)

Président - Administrateur de Cautionnement romand,
Administrateur de Groupe Mutuel Asset Management SA (GMAM),
Vice-Président de Univerre Pro Uva SA, Président de la Chambre
immobilière Valais

Präsident - Mitglied des Verwaltungsrates des Bürgschaft
Westschweiz, Mitglied des Verwaltungsrates der Groupe Mutuel Asset
Management SA, Vize-Präsident des Verwaltungsrates der Univerre
Pro Uva SA, Präsident der Chambre Immobilière Valais

Jean-Pierre MORAND (jusqu'au/bis am 31.05.2022)

Président - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

Präsident - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

Andreas BINER

Vice-Président (dès le 31.05.2022) - Président de Matterhorn Group
Management AG

Vize-Präsident (ab dem 31.05.2022) - Präsident der Matterhorn Group
Management AG

Mischa IMBODEN (jusqu'au/bis am 31.05.2022)

Vice-Président - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

Vize-Präsident - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

Anne-Brigitte BALET NICOLAS

Directrice d'Abrifeu SA
Direktorin der Abrifeu SA

Olivier BENEY

Secrétaire général du Département de la sécurité, des institutions et
du sport
Generalsekretär des Departements für Sicherheit, Institutionen und
Sport

Gabriel DÉCAILLET (jusqu'au/bis am 31.05.2022)

Directeur du Bureau des Métiers
Direktor des Walliser Arbeitgeberverbands

Philippe DE PREUX

Directeur BCVs, Responsable clientèle centralisée
Direktor WKB, Leiter Zentralisierte Kundenbetreuung

Gilles FLOREY (dès le/ab dem 31.05.2022)

Entrepreneur
Unternehmer

Christopher O'CONNELL

Responsable clientèle entreprises Valais romand/Chablais,
UBS Switzerland
Leiter Firmenkunden Valais romand/Chablais, UBS Switzerland

Mauricio RANZI

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA
Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Anne-Laure REY (dès le/ab dem 31.05.2022)

Directrice, Associée Fiduciaire FIDAG SA
Direktorin, Stellvertretende der Treuhand FIDAG AG

COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN

DERRIÈRE Ralph TSCHOPP, Damien ROCH, Corina FUCHS, Bruno ENCARNACAO (dès le/ab dem 5.12.2022),

Sébastien BLATTER, Damien LUISIER, Joel PROVIDOLI (dès le/ab dem 1.03.2022).

DEVANT Sibylle GRANDIDIER-CRETTENAND, Céline CARROZ, Jacques METRAILLER (Directeur / Direktor),

Irene RIEDER (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis),

Marika DESSIMOZ, Gérard HERTLI (Directeur-adjoint / Vizedirektor).

MANQUE Céline REMONDEULAZ (jusqu'au/bis am 31.10.2022).

EXPERTS CONSULTATIFS BERATUNGSEXPERTEN

Le CCF peut faire appel à des experts consultatifs dans différents domaines de compétences:

Die CCF AG kann sich an beratende Experten in verschiedenen Fachbereichen wenden:

Sergio SCHMID

Responsable de l'institut Technologies du vivant, HES-SO Valais/Wallis / Leiter des Instituts Life Technologies, HES-SO Valais/Wallis

Pour les secteurs suivants: chimie, biotechnologies, alimentaire, science de la vie

Für folgende Bereiche: Chemie, Biotechnologie, Lebensmittel, Life Sciences

Fabrice ALLEGRO

Chief Marketing & Digital Officer - VisilabGroup

Pour les secteurs suivants: marketing, retail, télécommunications, nouvelles technologies de l'information

Für folgende Bereiche: Marketing, Retail, Telekommunikation, neue Informationstechnologien

Medard HEYNEN

CEO de BKW Valais SA / CEO der BKW Wallis AG

Pour les secteurs suivants: technologies, énergie

Für folgende Bereiche: Technologie, Energie

François GESSLER

Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne, Maître d'enseignement HES, ancien président de GastroValais

Diplomierter der Hotelfachschule Lausanne, Dozent in FH, ehemaliger Präsident von GastroValais

Pour les secteurs suivants: hôtellerie et restauration

Für folgenden Bereich: Hotellerie und Gastronomie

